

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 82 (1956)
Heft: 17

Artikel: Rapport du comité sur l'exercice 1955
Autor: Association amicale des anciens élèves de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-62080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'a été adopté, dans le cas particulier, qu'à titre provisoire.

En effet un torsiomètre, placé entre les plateaux d'accouplement des arbres du moteur et de la pompe, est à l'étude et permettra la mesure du couple transmis du moteur à la pompe. En mesurant, en plus, la vitesse de rotation de la pompe, on peut en déduire la puissance absorbée. Pour le moment, un arbre auxiliaire relie rigidement ensemble les deux plateaux d'accouplement.

8. Dispositifs de sécurité

Le tableau de commande a été conçu de manière à permettre n'importe quelle manipulation des appareils de commande, en signalant ou annulant toutefois toute fausse manœuvre. Il comprend un schéma lumineux de l'installation qui indique à l'expérimentateur toutes les manœuvres qu'il devra réaliser par avance pour assurer une mise en marche correcte d'un groupe et la lecture exacte des grandeurs à mesurer. Si l'une quelconque des conditions de mise en marche n'est pas remplie, le groupe ne peut démarrer et un dispositif avertisseur entre en action. Il en est de même lors d'une fausse manœuvre au cours des manipulations. Le groupe est alors immédiatement arrêté et cela automatiquement. Toutes ces sécurités sont réalisées électriquement au moyen de relais à basse tension.

Il a fallu, par exemple, protéger la pompe à moyenne pression contre d'éventuelles surpressions, pouvant provenir de la pompe à haute pression. Cette protection est réalisée au moyen de vannes placées dans le circuit, permettant d'isoler le tronçon de la pompe à basse pression de celui de la pompe à haute pression. Des contacts électriques indiquant la position des vannes et reliés aux relais à basse tension excluent tout risque d'une fausse manœuvre.

Ainsi, grâce à ces organes de sécurité, l'installation complète peut être confiée à n'importe qui, voire même à des étudiants, sans avoir à craindre, en cas d'erreur de manœuvre, des dégâts causés aux différents éléments de machines et appareils de mesure.

9. Possibilités de travail

L'installation décrite permet d'entreprendre toutes les mesures concernant les caractéristiques des pompes installées. On peut notamment agir sur les deux variables : le débit et la vitesse de rotation, en gardant successivement une de ces variables constante. Les essais de rendement sont faits à tous les régimes de marche possibles, et l'on peut exprimer les différentes

grandeurs en fonction des valeurs du nombre de tours ramené à l'unité.

Le circuit, lui-même, permet de vérifier les lois des pertes de charge. L'injecteur pourra se prêter à des essais systématiques en faisant varier la forme de la tuyère et du pointeau.

En outre, l'une ou l'autre des pompes pourra servir d'élément moteur pour un éventuel circuit d'essais de turbine Pelton.

10. Conclusion

Les premières études concernant cette installation ont débuté au printemps 1954. Les pièces mécaniques, sauf celles qui dépassaient en dimensions les possibilités de travail, le tableau de commande, les tuyauteries et le montage ont été exécutés par l'Atelier de l'E.P.U.L.

Ainsi, grâce à la générosité de l'industrie, le Laboratoire de machines hydrauliques de l'E.P.U.L. s'est enrichi d'une belle installation. Dans les années à venir, il espère pouvoir lui rendre cette marque de sympathie en contribuant à la formation de futurs ingénieurs-mécaniciens, en mettant à disposition de l'industrie un stand d'essais de groupes de pompage et en contribuant à résoudre les problèmes posés par de telles machines.

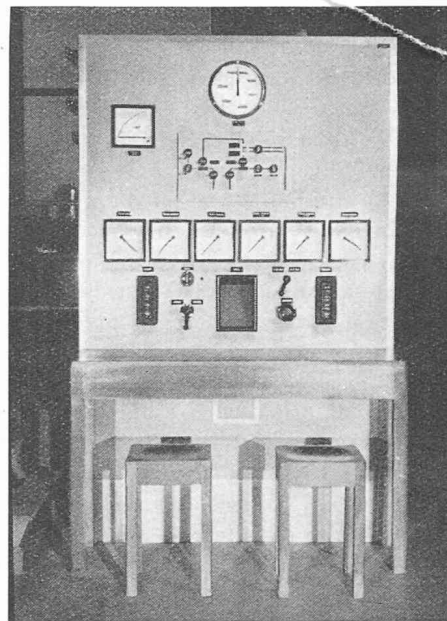


Fig. 6. — Vue du tableau avec les organes de commande et de mesure.

(Photos E.P.U.L.)

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Rapport du Comité sur l'exercice 1955

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 1956, à Lausanne

Issu de l'assemblée générale du 4 juin 1955, le comité de l'Association suisse s'est constitué de la façon suivante : président : René Lambert, promotion 1939 ; vice-président : Jean Schneider, promotion 1925 ; secré-

taire : Alfred Vallotton, promotion 1938 ; caissier : Maurice Cosandey, promotion 1940 ; membres : Alfred Stucky, directeur de l'E.P.U.L., Emile Matthey, promotion 1938, et Marcel Dufour, promotion 1941.

Nos deux anciens présidents, Adrien Robert, promotion 1915, et Ernest Bussy, promotion 1925, nous ont fidèlement assisté de leurs bons conseils et ont participé régulièrement aux travaux du Comité.

Ce dernier s'est réuni six fois pour liquider les affaires courantes et organiser les diverses manifestations auxquelles a participé l'Association ; il a pris, d'autre part, un certain nombre de décisions dont nous vous entretiendrons à la fin de ce rapport.

Effectif des membres

Au 30 avril écoulé, l'Association suisse, groupement de Lausanne, comptait : 608 membres actifs, 71 membres honoraires, 87 nouveaux membres, soit 766 membres, ce qui représente une augmentation de 71 membres par rapport au 30 avril 1955.

Sont, en outre, rattachés à Lausanne 125 membres isolés et 18 membres amis.

Le nombre total des membres honoraires a passé de 146 à 142, suite au décès de huit de ces camarades et à la désignation à l'honorariat de 4 membres ayant atteint quarante ans d'activité dans l'association.

La section de Suisse orientale groupe une centaine de membres et une vingtaine forment le groupe de Winterthour.

Les différentes associations nationales comptent environ 200 membres.

L'effectif total de l'Association des Anciens élèves est voisin de 1200 ; il augmente régulièrement chaque année grâce au réjouissant développement de notre Ecole qui comptait, au semestre d'hiver, plus de 700 élèves.

Depuis notre dernière assemblée générale, l'Association suisse a dû malheureusement déplorer le décès de 7 de ses membres qui sont, dans l'ordre chronologique des promotions :

Pierre de Blonay, promotion 1895 ; *Joseph Dubuis*, promotion 1899 ; *Henri de Crousaz*, promotion 1900 ; *Henri Mayr*, promotion 1903 ; *Maurice Paschoud*, promotion 1904 ; *César Oyex*, promotion 1909 ; *Georges Champrenaud*, promotion 1912.

Nous nous faisons l'interprète de tous leurs camarades de promotions et amis en présentant à leurs familles nos condoléances émues, et nous prions l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

Comité central

Convoqué par son président M. *Mairesse*, toujours aussi jeune et aussi dévoué à l'Ecole, le Comité central s'est réuni le 24 septembre 1955, à l'E.P.U.L.

Après avoir entendu les rapports présentés par le président central, le directeur de l'E.P.U.L. et les présidents des associations nationales, le Comité central a décidé de publier périodiquement un bulletin d'information de l'A³E²PL en collaboration avec le *Bulletin technique*. Ce bulletin, dont la rédaction est confiée à MM. Robert, Perret et Lambert, contiendra des nouvelles de l'Ecole rédigées par M. Stucky ; il renseignera sur les diverses activités des associations nationales et rappellera les faits saillants de la vie professionnelle de nos camarades de l'A³ ; il publiera les rapports annuels du Comité central et des asso-

ciations et sera à disposition des membres qui désireraient reprendre contact avec des camarades perdus de vue. Le premier numéro de ce bulletin d'information de l'A³ paraîtra à la fin de cet été.

Le Comité central a également admis le principe d'une excursion au Portugal en 1957, excursion qui, suivant le nombre de participants, pourrait justifier l'organisation d'un congrès à Lisbonne ; nous rappelons à ce propos que, selon l'art. 12 des statuts de l'Association, le Comité central organise, tous les cinq ans environ, un congrès de tous les membres des associations nationales.

Association française

1955 a été une année très calme pour l'A³ française. Les réunions continuent à se tenir chaque mois avec une participation égale aux années précédentes, c'est-à-dire très faible. Les jeunes membres y ont rarement assisté, se réservant de montrer leur présence lors de l'assemblée générale ou du dîner de fin d'année. Cette désaffection risque d'être préjudiciable à la vie de l'Association lorsque les jeunes devront reprendre le flambeau.

Au cours de l'année, une seule conférence a été donnée par notre jeune camarade Zein sur le sujet suivant : Historique et chimie des médicaments de synthèse. En décembre, le traditionnel dîner de fin d'année a rassemblé 45 personnes autour d'une table agréable et fort gaie.

La 31^e assemblée générale a eu lieu le 28 janvier 1956 et le Comité en entier a vu son mandat renouvelé pour une année. La traditionnelle course de printemps organisée par l'A³ française aura lieu du 8 au 10 juin : vous avez reçu ces jours une circulaire à ce sujet. Seuls, 17 membres de l'A³ suisse y participeront ; ils ne le regretteront pas, car il est de tradition que les courses organisées par le président *Meyer* soient toujours parfaites.

Association belgo-luxembourgeoise

M. *Théo Sunnen*, promotion 1919, nouveau président de cette association, nous a fait parvenir le rapport suivant :

« D'une façon générale, je peux dire que, à part quelques réunions en petits comités, tant à Bruxelles qu'à Luxembourg, le contact entre les anciens élèves de l'E.P.U.L. est surtout maintenu grâce aux réunions universitaires à Bruxelles (où M. Lavenex est même président) et aux nombreuses conférences organisées par l'Association luxembourgeoise des ingénieurs et industriels, dont tous les ingénieurs luxembourgeois sont membres par principe. Un resserrement plus intense entre les anciens élèves de l'E.P.U.L. pourrait, à mon avis, être réalisé par une conférence à faire à Luxembourg par une autorité de l'E.P.U.L., sur un sujet ayant trait à l'énergie nucléaire, à une installation hydro-électrique moderne ou aux résultats acquis par l'électrification des chemins de fer. Une telle conférence pourrait être faite, le mieux en novembre ou en décembre. Pour le moment, en effet, tous les ingénieurs, tant en Belgique qu'en Luxembourg, sont débordés de travail, soit dans leurs propres administrations ou industries, soit dans des Commissions gouvernementales ou internationales ou dans des Instituts scientifiques.

Une réunion des sous-sections belge et luxembourgeoise est prévue pour l'automne prochain.

Ces deux sous-sections comptent au total 29 membres actifs et 13 membres probables.

Ne serait-il pas possible, dans le but d'accroître le nombre de nos membres, d'avoir la liste et l'adresse des Belges et

des Luxembourgeois inscrits à l'E.P.U.L. depuis la dernière guerre ? Notre secrétariat se chargerait d'adresser des demandes d'adhésion à tous ceux qui ne sont pas encore parmi nos membres.

En outre, il serait à recommander qu'après chaque promotion, une liste avec adresse, des Luxembourgeois et des Belges, nouvellement diplômés, nous soit envoyée automatiquement.

Quant à la composition de notre Comité, elle n'a pas changé. »

Association portugaise

Son toujours fidèle président, *M. Madail*, promotion 1916, nous a envoyé son rapport annuel que voici :

« L'Association portugaise compte actuellement 21 membres. *M. Leopoldo Duarte Henriques* de la promotion de 1954 a malheureusement dû nous quitter ; il exerce maintenant son activité en Afrique portugaise. Nous avons, par contre, reçu l'adhésion de deux jeunes ingénieurs de la promotion de 1955, MM. *Pedro Emílio Soares Marques Valente* et *António Ferreira de Sousa*.

Les réunions mensuelles continuent à avoir lieu régulièrement, au cours desquelles se font d'intéressantes discussions. Malheureusement, l'assistance n'est pas très variée et se borne en général à un noyau de vieux fidèles, très dévoués à l'Ecole et à l'Association.

Pour la première fois, un ancien élève de notre Ecole a fait les démarches nécessaires en vue de l'examen légal exigé des ingénieurs sortant d'Ecoles étrangères pour pouvoir exercer leur profession au Portugal. *M. António Ferreira de Sousa* doit subir l'examen très prochainement et l'on attend le résultat avec un très vif intérêt. »

Association italienne

Cette association, présidée par notre camarade *Claudio Foà*, promotion 1944, éprouve quelques difficultés à se maintenir en activité ; sur les 23 membres inscrits, seuls 4 à 5 participent aux réunions. Il n'y a que de jeunes sociétaires en Italie, le plus âgé ayant fait son diplôme en 1943 ; ils sont très dispersés et ne montrent malheureusement que peu d'intérêt pour l'association.

Son président compte convoquer une assemblée dans le courant de juin pour essayer d'établir une ligne de conduite qui permette de garantir une activité réduite mais régulière.

Pour soutenir cette association, nous adressons un pressant appel à tous nos camarades résidant en Italie ou s'y rendant pour affaires ou en vacances. Un signe amical, un mot d'encouragement, une visite à son président l'aideront à persévérer et à maintenir l'Association italienne qui ne doit pas disparaître.

Association nord-américaine en formation

Sous l'impulsion de *René A. Fichter*, promotion 1943, une association nord-américaine est en voie de formation et groupera les anciens élèves des Etats-Unis et du Canada.

Nous demandons à tous les membres de l'A³ qui connaîtraient l'adresse de camarades résidant en Amérique du Nord de bien vouloir nous la communiquer afin que nous puissions les atteindre et leur demander d'adhérer à cette nouvelle association.

Association suisse

Section de Suisse orientale et groupe de Winterthour

M. Casimir de Rham, promotion 1937, qui préside la section de Suisse orientale, nous a fait parvenir le rapport suivant :

« L'année 1955-1956 a été particulièrement réussie. Nous avons eu le plaisir de constater que l'effort de ces deux dernières années commençait à porter ses fruits : l'effectif a augmenté et les séances ont été bien fréquentées.

L'événement marquant a été la visite de *M. le professeur Stucky* dont l'exposé sur l'ingénieur en face de l'évolution de la civilisation technicienne a laissé une impression profonde. Cette conférence, de même que celle où *M. le professeur Derron* nous a parlé du canal du Rhône au Rhin, a été organisée avec la S.I.A. de Baden.

A Zurich, *M. de Haller* nous a parlé du projet suisse de réacteur nucléaire. A Baden, *M. Rusbach* nous a entretenus des problèmes de graissage dans l'industrie, tandis que *M. Greco* nous entraînait à travers l'Italie des vacances.

Nous avons organisé, en outre, une démonstration d'hélicoptère à Kloten, et un week-end à skis. A la fin de l'année, *M. Vodoz*, directeur de Brown Boveri, nous a reçus avec son amabilité coutumière.

D'une façon générale, la vitalité de notre section est en relation directe avec l'essor de l'industrie de la région, et l'amélioration des conditions faites au jeune ingénieur nous permet de compter sur un contingent toujours plus nombreux pour renforcer nos effectifs. »

Le groupe de Winterthour, après une période d'inter-règne due au départ successif de deux de ses présidents, s'est regroupé grâce à l'intervention de *M. Robert Thomann*, promotion 1925, directeur de Sulzer et ancien président central de l'A³.

Ce groupe compte actuellement 23 membres actifs et 2 membres amis, et est présidé par *René Savoye*, promotion 1951.

Section lausannoise

Conférences et courses

En collaboration avec la S.V.I.A. et le groupe vaudois de la G.E.P., notre association a organisé les manifestations suivantes :

- Le statut juridique de l'architecte et de l'ingénieur civil, conférence de *M. E. Thilo*, avocat.
- La visite de la nouvelle fabrique de ciment, à Eclépens, suivie d'une réception au Milieu-du-Monde.
- La finition dans l'industrie métallurgique, conférence de *M. Reymond*, chimiste-conseil.
- La géométrie et la théorie de la connaissance, conférence de *M. Rossier*, professeur à l'Université de Genève.
- La visite des usines Paillard, à Sainte-Croix, suivie d'une réception.
- L'éclairage industriel, principes et réalisations récentes, conférence de *M^{me} Roy-Pochon*, organisée par l'E.P.U.L.
- La visite de l'émetteur de télévision de la Dôle, suivie d'une raclette au restaurant-refuge de la Barillette.

Quelques conférences prévues au programme ont dû être supprimées car elles entraient en conflit avec d'autres manifestations suivies par nos membres ; parmi ces manifestations, citons :

- l'exposition d'architecture organisée par la S.V.I.A. ;
- le cycle de conférences du Club de l'efficiencia ;
- le Cours d'introduction à l'énergie atomique organisé par l'E.P.U.L. et auquel tous les anciens de l'A³ pouvaient s'inscrire.

Relations et représentations

M. Robert Thomann a représenté notre association aux manifestations qui ont marqué à Zurich le centenaire de l'Ecole polytechnique fédérale.

La S.V.I.A. et la G.E.P. ont invité notre Comité à se faire représenter à leurs assemblées générales et au repas qui suivait.

Votre président a été invité par l'E.P.U.L. à participer à la cérémonie de remise du diplôme aux 87

nouveaux ingénieurs sortis de notre Ecole ; il a également été invité à assister au Cours d'introduction à l'énergie atomique et à la dernière leçon de M. le professeur Colombi qui prend sa retraite.

L'Assemblée générale de l'Association française a été suivie par un représentant de notre Comité.

Emploi des fonds de l'Association

Le Comité a versé les montants prévus pour l'attribution de prix aux meilleurs élèves de l'E.P.U.L.

Le prix A³E²PL de 200 fr. a été attribué à M. Paul-Daniel Panchaud, ingénieur électricien ; le prix de 100 fr. pour les architectes a été attribué à M. Jean-Daniel Aubert et le prix de 50 fr. pour les géomètres à M. André Auer.

Les prix suivants ont, d'autre part, été remis : à M. Michel Delpedro, le prix Dommer, et à MM. Michel Gavard et Marcel Geiser, le prix Grenier dont le fonds est géré par l'A³.

Membres honoraires

Lorsque nous en arriverons aux propositions individuelles, le Comité aura le plaisir de vous présenter les nouveaux candidats au titre de membre honoraire. Il s'agit de cinq camarades de la promotion de 1915, membres depuis quarante ans de l'Association suisse : M. Jean Delisle, M. Jean Dumur, M. Robert Favre, M. Oscar Mury, M. Jean Pegurri.

Nous rappelons que M. Adrien Robert, camarade de cette promotion et ancien président, a été nommé honoraire lors des fêtes du centenaire de l'Ecole.

Divers

Mentionnons tout d'abord que M. Stucky, directeur de notre Ecole, s'est vu attribuer le grade de docteur honoris causa à l'occasion du centenaire de l'Ecole polytechnique fédérale. Cet honneur rejaillit sur notre Ecole et sur notre Association et nous n'avons pas manqué d'adresser en votre nom à tous nos plus sincères félicitations à M. Stucky.

Parmi les diverses décisions prises par votre Comité, nous citerons les plus importantes :

— L'A³E²PL suisse versera un subside annuel de 500 fr. environ à la Bibliothèque de l'E.P.U.L. ; le premier versement a déjà été effectué. De nombreux anciens élèves font usage de cette bibliothèque et, sur présentation de leur carte de membre de l'A³, sont dispensés du dépôt de garantie de 50 fr. demandé aux autres usagers. Les frais d'achat de livres et d'abonnement à des périodiques techniques sont de plus en plus élevés et il nous a semblé équitable d'y participer dans une modeste mesure.

— La caisse de l'A³ a arrondi à 300 fr. une souscription en faveur de la famille d'un de nos anciens camarades décédé ; cette souscription est venue s'ajouter à une action déjà ancienne entreprise par ses anciens camarades de volée.

— Nous avons exempté du paiement de la cotisation pendant la première année les nouveaux diplômés qui sont dès lors inscrits d'office membres de l'A³. Nous vous demanderons tout à l'heure de ratifier cette décision.

— Le nouvel annuaire doit paraître en 1957. Une

commission formée de MM. Robert, Cosandey et Lambert, aidée par M. Pochon, secrétaire de l'Ecole, est chargée de la rédaction de cet annuaire. Nous avons décidé par la même occasion de créer un fichier de tous les anciens élèves de l'Ecole, membres ou pas membres de l'A³, fichier qui sera constitué par les cartes-réponses expédiées pour préparer l'annuaire ; il sera déposé à l'E.P.U.L. à disposition de tous les membres de l'A³. Le jour où l'Ecole disposera de suffisamment de place — mais ce jour sera-t-il jamais là ? — nous proposerons l'ouverture d'un petit local réservé à l'A³ où nous pourrions déposer les archives et le fichier et où les membres pourront venir chercher tous les renseignements sur les diverses associations et sur les anciens élèves.

Note délégué auprès du S.T.S., M. Meystre, a présenté au Comité une demande de cette société tendant à augmenter notre cotisation annuelle qui, rappelons-le, est de 100 fr. plus une contribution supplémentaire d'une cinquantaine de francs par année. Rappelons également que, l'année dernière, nous avons contribué par un versement unique de 431 fr. à l'augmentation du fonds de roulement. Votre Comité n'ayant pas voulu prendre de décision à ce sujet, nous avons demandé à M. Meystre de bien vouloir présenter cette demande à l'assemblée générale lors des propositions individuelles ; nous y reviendrons donc tout à l'heure.

Le problème de l'admission des géomètres diplômés de l'E.P.U.L. au sein de la S.V.I.A. a été posé lors de l'assemblée générale de cette dernière société. Une commission présidée par votre serviteur a été nommée et présentera son rapport probablement lors d'une assemblée extraordinaire. Si ce problème ne présente aucune difficulté dans tous les autres cantons suisses, il soulève certaines oppositions dans le canton de Vaud, toujours plus royaliste que le roi. Ayant été nommé à titre personnel président de la commission d'étude, c'est à ce titre que votre serviteur estime qu'il doit soutenir nos camarades géomètres dont l'admission au sein de la S.V.I.A., moyennant un certain tri, ne peut qu'enrichir cette société.

La création éventuelle d'un technicum vaudois nous avait beaucoup préoccupés, l'année dernière. Depuis lors, les esprits se sont calmés et le Conseil d'Etat a déposé un rapport qui constate que plusieurs cantons ont étudié ou étudient la création de technicums et que leurs conclusions sont négatives. Tout en n'écartant pas définitivement ce projet, le rapport suggère diverses mesures fort judicieuses pour assurer à la jeunesse l'accès aux postes supérieurs de l'artisanat, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

* * *

Arrivés au terme de leur mission, les membres du comité mettent leur mandat à la disposition de l'Assemblée ; ils sont tous rééligibles et, si vous les poussez un peu, nous pensons qu'ils accepteront tous une réélection.

Enfin, permettez-nous de terminer ce rapport par une note d'humour noir : une fort regrettable erreur nous a fait vous annoncer, l'année dernière, que

M. Gorjat, promotion 1912, n'était plus parmi les vivants. Vous imaginez notre surprise au reçu d'une lettre fort spirituelle du «ressuscité», ainsi qu'il se nommait lui-même, remerciant l'assemblée de s'être levée en son honneur et demandant si le caissier l'exempterait des cotisations pendant son passage dans l'au-delà. M. Gorjat étant membre honoraire de notre société, donc exempt de cotisation, nous n'avons pu que lui présenter nos excuses et lui souhaiter, comme nous le faisons à vous-mêmes, une vie longue et prospère.

Liste des comités de l'A³ pour l'exercice 1955-56

- A³ suisse :** *Président :* R.-H. Lambert (1939), av. du Léman 33, Lausanne, adresse professionnelle : Compagnie d'entreprises et de travaux publics S.A., Grand-Pont 2. *Vice-président :* Jean Schneider (1925). *Secrétaire :* Alfred Vallotton (1938). *Caissier :* Maurice Cosandey (1940). *Membres :* M. le directeur Stucky, Emile Matthey (1938), Marcel Dufour (1941). *Anciens présidents :* Adrien Robert (1915), Ernest Bussy (1925).
- Section de Suisse orientale :** *Président :* C. de Rham (1937), 14 Höhtalstrasse, Ennet-Baden. *Secrétaire :* R. Vuilleumier. *Caissier :* Neuenschwander.
- Groupe de Winterthour :** *Président :* R. Savoye (1951). *Vice-président :* L. Simon (1948).
- Association française :** *Président honoraire :* M. Mairesse (1908), 2 Square du Roule, Paris 8^e. *Président :* H. Meyer (1926), 5 rue Joseph-Sansbœuf, Paris 8^e. *Vice-président :* H. Piuze (1925). *Secrétaire :* M. Daniloff (1952). *Trésorier :* M^{me} Kues-Dussaux (1909). *Membres :* M. Puig (1914), J. Place (1914), P. Cuénod (1913).
- Association belgo-luxembourgeoise :** *Président :* Théo Sunnen (1919), directeur du Syndicat des eaux du Nord, Koerich (Gd-D. de Luxembourg). *Secrétaire :* R. Engel (1952). *Trésorier :* M. Weber (1952).
- Association portugaise :** *Président :* Eduardo Madail (1916), 73 Estrada da Torre, Lisbonne. *Secrétaire :* J. V. Preto (1918). *Caissier :* Antonio de Bandeira (1921).
- Association italienne :** *Président :* Claudio Foà (1944), Via dei Cybo 2, Milan. *Secrétaire :* V. Grandonico (1945). *Membres :* G. Corinaldi (1943), S. Levi (1947), E. Sacerdote (1944), M^{lle} E. Mortara (1949).

BIBLIOGRAPHIE

Comment bâtir et habiter ? Edition 1955/1956. Lausanne, Imprimeries Réunies S.A. — Un volume 21×30 cm, 301 pages, figures.

Cette édition 1955-1956 du nouvel indicateur *Comment bâtir et habiter ?*, valable pour le canton de Vaud, contient des renseignements très utiles sur l'industrie du bâtiment et l'aménagement intérieur. Une intéressante information illustrée sur divers problèmes généraux, dont la rédaction a été confiée à des spécialistes, permettra à tous ceux qui se proposent de construire ou d'emménager, de mesurer la variété des possibilités qui s'offrent à eux et de résoudre au mieux leurs problèmes particuliers.

Des renseignements sur la capacité de nombreuses maisons et entreprises figurent dans leurs parties respectives et un index professionnel, où figure la liste de toutes les entreprises du canton touchant à l'industrie du bâtiment, achève l'ouvrage.

CARNET DES CONCOURS

Basilique de Syracuse

La date de remise des projets a été prorogée au 31 janvier 1957.

AVIS A NOS ABONNÉS

L'expédition de notre prochain numéro daté du 1^{er} septembre 1956 sera retardée au 8 septembre, date d'ouverture du **COMPTOIR SUISSE** à Lausanne.

Réd.

STS

**SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT**

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. **STSIINGENIEUR ZÜRICH**

Emplois vacants :

Section industrielle

313. *Constructeur.* Chaudières, conduites, chaudronnerie. Etablissement des projets et construction. Ville du nord-ouest de la Suisse.

315. Jeune *ingénieur.* Moteurs à combustion interne. Laboratoire d'essais. Fabrique de machines. France.

317. *Technicien mécanicien ou électricien.* Technique des mesures et du réglage. Activité technique et commerciale. Langue anglaise. Age : environ 30 ans. Zurich.

319. Jeune *technicien électricien.* Fabrique d'appareils. Suisse occidentale.

321. *Technicien mécanicien.* Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1955 : 579, 609 ; 1956 : 125, 195, 251, 273.

Section du bâtiment et du génie civil

666. Jeune *architecte ou technicien en bâtiment.* Zurich.

670. *Technicien en bâtiment,* éventuellement *dessinateur.* Zurich.

674. *Dessinateur en bâtiment.* Bureau d'architecture. Ville de Suisse romande.

678. *Architecte ou technicien en bâtiment.* Langue italienne désirée. Bureau d'architecture. Rome.

680. *Dessinateur.* Entreprise. Suisse centrale.

682. *Dessinateur en béton armé.* Bureau d'architecture et de génie civil. Ville de Suisse romande.

686. *Technicien,* éventuellement *dessinateur.* Bureau d'architecture. Valais.

688. *Technicien en bâtiment.* Aménagements d'intérieur. En outre, *dessinateur.* Entreprise d'installation de magasins. Suisse occidentale.

694. *Technicien ou dessinateur.* Bureau d'architecture. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1955 : 398, 1364 ; 1956 : 210, 624, 646.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Collège de Montchoisi

Un matériau ou un procédé de construction s'impose par ses qualités propres et non par de vaines comparaisons avec les matériaux ou procédés concurrents. Il en est ainsi des fenêtres en métal léger, qui connaissent aujourd'hui un essor extraordinaire qui n'est pas dû uniquement à la mode.

Le vitrage métallique *isole bien*, car il est précis et immuable. Son *entretien est faible* ou nul, et, grâce à l'oxydation anodique avec coloration, il est un *élément de beauté*, point de vue non négligeable à notre époque.

La photo de couverture donne un exemple particulièrement intéressant d'application de fenêtres en métal léger combinées avec des éléments de façade préfabriqués. Maître de l'œuvre : Commune de Lausanne. Architecte : M. E. Béboux, Lausanne.

ZWAHLEN & MAYR S.A.